

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

LE DOMAINE DES TOURDRES – DRAGUIGNAN

40 logements en accession libre



Illustration non contractuelle

PRESENTATION GENERALE

Le projet d'ensemble comprend la réalisation d'un ensemble immobilier de 103 logements répartis en 18 bastidons et 3 bâtiments collectifs en R+1.

La future copropriété Le Domaine des Tourdres sera composée de 10 bastidons en R+1 en accession libre à la propriété.

8 bastidons seront destinés à du logement locatif intermédiaire et les 3 bâtiments collectifs seront destinés à du logement locatif social. Ces logements ne feront pas partie de la copropriété Le Domaine des Tourdres.

L'ensemble immobilier proposera 190 places de stationnement e, extérieur dont 15 places Visiteur.

L'accès à l'opération se fait depuis le chemin des Négadis.

LE GROS ŒUVRE

Les murs et façades de l'immeuble seront réalisés en béton.

Les façades seront revêtues d'un enduit de finition frottassée, lissée ou talochée, ou d'une vêtue suivant les exigences du Permis de Construire.

LES TOITURES ET TERRASSES

La toiture sera réalisée en charpente traditionnelle ou industrielle et tuiles, conforme au permis de construire.

Les toitures terrasses inaccessibles seront réalisées en béton et protégées par une étanchéité.

Les gouttières et chutes d'eaux pluviales seront réalisées en PVC (coloris suivant permis de construire) et raccordées au bassin de rétention sous voirie.

LA DISTRIBUTION INTERIEURE

La hauteur sous plafond sera de 2,50 minimum dans les espaces de vie sauf soffite selon contraintes techniques et plans. Une variation à la marge est possible, si les propositions en découlant permettent une meilleure habitabilité de tout ou partie des logements.

Les cloisons de distribution à l'intérieur du logement seront de type alvéolaire, d'épaisseur 50 mm.

Les portes intérieures seront de type alvéolaire isoplanes en finition à peindre.

Les portes d'entrée seront métalliques à âme isolante. Elles seront peintes dans la couleur définie par l'architecte sur la face extérieure et en blanc sur la face intérieure.

Elles seront équipées d'une serrure A2P* 3 points BRICARD ou équivalent, butée de porte, double béquille. Classement anti-effraction de niveau 1. BP1

LES MENUISERIES EXTERIEURES

Fenêtres, portes-fenêtres et volets roulants seront en PVC de couleur blanche et seront de type « ouvrant à la française ».

Selon plans, volets battants en bois.

Les volets roulants seront motorisés et équipés d'un système de fermeture automatique crépusculaire.

LES REVETEMENTS INTERIEURS DES MURS ET SOLS

- Pièces Principales

Sol et plinthes des pièces principales (chambre, séjour, cuisine, WC) seront en carrelage grès émaillée, format 45x45 cm, au choix dans la gamme proposée par le Maître d'ouvrage.

Les murs et le plafond seront en peinture lisse blanche finition mate.

Localement, faux-plafond ou partiellement soffite en plaque de plâtre pour encoffrement des réseaux apparents (compris isolation acoustique par laine minérale ou équivalent).

- Salle de bain et Salle d'eau

Les murs recevront une faïence, au choix dans la gamme proposée par le maître d'ouvrage, format (HT x l) 25x40 cm à hauteur d'hublot au droit de la baignoire ou du receveur de douche.

Les murs non revêtus de faïence seront en peinture lisse blanche finition satinée.

Localement, faux-plafond ou partiellement soffite en plaque de plâtre pour encoffrement des réseaux apparents (compris isolation acoustique par laine minérale ou équivalent).

Sol et plinthes seront revêtus de carrelage format 45x45 cm dans la gamme présentée par le Maître d'ouvrage.

LES EQUIPEMENTS INTERIEURS

- Les équipements sanitaires

Les salles d'eau et de bains seront équipées d'un meuble vasque en stratifié largeur de 80 cm à tiroirs de chez SANIJURA, ou équivalent, pose sur pieds, simple vasque en céramique. Pour les salles d'eau secondaires, le meuble vasque aura une largeur de 60cm.

Les baignoires, les bacs à douche et les lavabos sont équipés de robinetteries type mitigeur du modèle BAUEDGE de chez GROHE, ou équivalent.

Les salles de bains seront équipées d'une baignoire acrylique (170x70 cm ou 160x70) type Ulysse de chez IDEAL STANDARD, ou équivalent.

Les salles d'eau seront équipées d'un receveur de douche en céramique blanc extraplat (90 x 90 cm) type BASTIA de chez GEBERIT ou équivalent

Les WC seront posés au sol de type EOLIA de chez JACOB DELAFON ou équivalent.

- Les équipements électriques

Les prises électriques et points lumineux seront prévus dans toutes les pièces en conformité avec la norme NFC 15-100.

L'appareillage est de la gamme DOOXIE de chez LEGRAND, ou équivalent.

Une prise RJ45 dédiée à la télévision sera prévue dans le séjour ainsi que dans la chambre principale.

Une prise RJ45 dédié au téléphone sera prévue dans le séjour, la cuisine et dans toutes les chambres.

- Chauffage, ventilation et production d'eau chaude

Le chauffage des pièces de vie sera assuré par des radiateurs électriques rayonnants.

Un thermostat permettra de réguler la température.

Le chauffage des salles d'eau sera assuré par un sèche-serviette électrique de couleur blanche, Escale 3 de chez THERMOR, ou RIVIERA 2 de chez THERMOR - ATLANTIC ou équivalent, et dimensions et puissance selon étude thermique.



La ventilation est mécanique et contrôlée simple flux de type VMC hygro B.

La production d'eau chaude sera assurée par un ballon électrique thermodynamique de marque ATLANTIC ou équivalent,

La distribution s'effectuera pour partie par canalisations PER (polyéthylène réticulé) sous fourreaux en dalle, et pour partie par canalisations apparentes en tube cuivre ou PER.

- Equipements extérieurs

Les sols des terrasses seront constitués par des dalles en grès cérame ou béton posées sur plots ou sur terre-plein.

Une prise électrique étanche sera prévue sur la façade.

Un point lumineux avec hublot sera prévu en façade.

Un robinet de puisage sera prévu sur le mur de façade au niveau de la terrasse.

Les jardins privatifs seront engazonnés ou plantés de plantes tapissantes ou d'arbres suivant plans paysagistes.

APPLICATION DE LA PRESENTE NOTICE

Les prestations décrites dans la présente notice sont données à titre indicatif. Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit d'apporter toutes modifications par des prestations similaires ou équivalentes ou pour répondre à des problèmes d'ordre technique